

**FEUILLE DE CLOTURE ET DE SIGNATURES
DU PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 25 SEPTEMBRE 2023**

Article R 2121-15 du CGCT modifié par l'ordonnance n° 2021-1310 du 07/10/21 : Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le secrétaire de séance, est arrêté au commencement de la séance suivante et signé par le Maire et le secrétaire.

Délibération 20230925-019

OBJET : Approbation de la révision du zonage d'assainissement après enquête publique

Délibération 20230925-020

OBJET : Projet de réhabilitation de la Salle Polyvalente – Repérage Amiante – Plomb - Radon

Délibération 20230925-021

OBJET : Convention de regroupement des Certificats d'Economie d'Energie

Délibération 20230925-022

OBJET : Création d'un poste Agent recenseur pour le Recensement de la population de 2024 – Désignation du Coordinateur d'Enquête

Délibération 20230925-023

OBJET : Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire de travail

Délibération 20230925-024

OBJET : Amortissement dépenses liées fonds de concours

NOM Prénom	FONCTION	SIGNATURE
CHARBONNEL Pascal	Maire – Président de séance	
SURE Olivier	Conseil municipal - Secrétaire de séance	